

volonté d'atténuer progressivement, en vue de leur abolition, les régimes actuels de contingents et leur espoir de faciliter la disparition des contrôles de changes et, d'une manière générale, de "restaurer l'ordre dans les relations économiques internationales". Au cours de la semaine suivante, la Suisse, les Pays-Bas, l'Italie, la Tchécoslovaquie, la Lettonie et la Turquie, apportaient leur contribution à l'initiative prise par la France.

La première Commission a donc constaté que durant les premiers jours de ses travaux tout l'arrière-plan du problème avait changé et qu'une perspective plus encourageante se dessinait. On n'avait pas le sentiment que toutes les difficultés avaient été aplanies, mais on considérait plutôt cette action de la France, du Royaume-Uni et des Etats-Unis comme un premier pas encourageant. Plusieurs délégués ont déclaré que leurs pays avaient été forcés d'établir des contrôles de changes pour obtenir le règlement de leurs dettes extérieures et pour soutenir pendant une période transitoire le cours de leurs monnaies et que les mesures ainsi prises ne pouvaient être abandonnées soudainement.

Elle a estimé que quelles que soient les raisons qui puissent justifier les restrictions quantitatives au commerce à une époque où les prix nationaux étaient tellement élevés que les tarifs douaniers ne suffisaient plus à protéger les industries nationales contre la concurrence, une protection automatique et efficace, grâce à la restauration de l'équilibre des prix, était accordée aux producteurs nationaux et l'on pouvait envisager l'abolition de telles restrictions.

Alimentation

La deuxième Commission a examiné plusieurs documents portant sur l'alimentation qui avaient été inscrits à l'ordre du jour de la seizième Assemblée et au sujet desquels plusieurs organismes de la Société ont entrepris d'importants travaux. Les documents présentant le plus d'intérêt comprenaient quatre rapports préliminaires préparés par les sections économique, financière et d'hygiène de la Société et par le Comité mixte d'alimentation, portant sur des sujets divers tels que les bases physiologiques de l'alimentation, les questions économiques s'y rapportant, les aspects géographiques, de race et de climat du problème et une étude statistique générale de l'arrière-plan concernant la production, la consommation et les prix des denrées.

Le problème est si vaste et présente tant d'aspects que le Comité d'experts a jugé nécessaire de placer au premier plan l'influence que l'alimentation adéquate peut exercer sur la santé publique et s'est contenté simplement d'ébaucher les aspects économiques et agricoles. On a estimé que le point de départ national, la question d'intérêt primordial pour chaque Etat, le point vers lequel doivent tendre à la fois les intérêts et les devoirs de la nation, était celui de la santé.

Le Comité d'experts a constaté que plusieurs pays avaient constitué des conseils ou comités nationaux d'alimentation et a exprimé l'espoir que cet exemple serait suivi par d'autres pays. La deuxième Commission a approuvé une telle initiative et envisagea à l'avenir l'utilité de coordonner les activités de ces comités nationaux et de fournir aux dirigeants l'occasion de confronter leurs expériences. La deuxième Commission a suggéré, en outre, une étude plus approfondie des aspects économiques du problème de l'alimentation et a entrevu la possibilité que l'œuvre de l'alimentation pourrait contribuer à la solution des problèmes nationaux et internationaux d'agriculture et par là à l'amélioration de la situation économique mondiale. Elle a insisté sur l'intérêt qu'il y aurait à inviter le Comité d'experts à poursuivre une telle étude au cours de l'année prochaine et à présenter un rapport à la prochaine Assemblée. Une résolution a été adoptée à cet effet renouvelant, pour une année, le mandat du Comité chargé de s'enquérir de la question de l'alimentation.

Au cours du débat, le représentant canadien à la deuxième Commission, M. Riddell, a fait allusion à l'intérêt que porte à la question un pays tel que le Canada du point de vue de la santé et du bien-être de sa population et comme